

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 45, Numéro 6 > décembre 2018 > droitdeparole.org

Non au Phare!

Pour une ville à échelle humaine

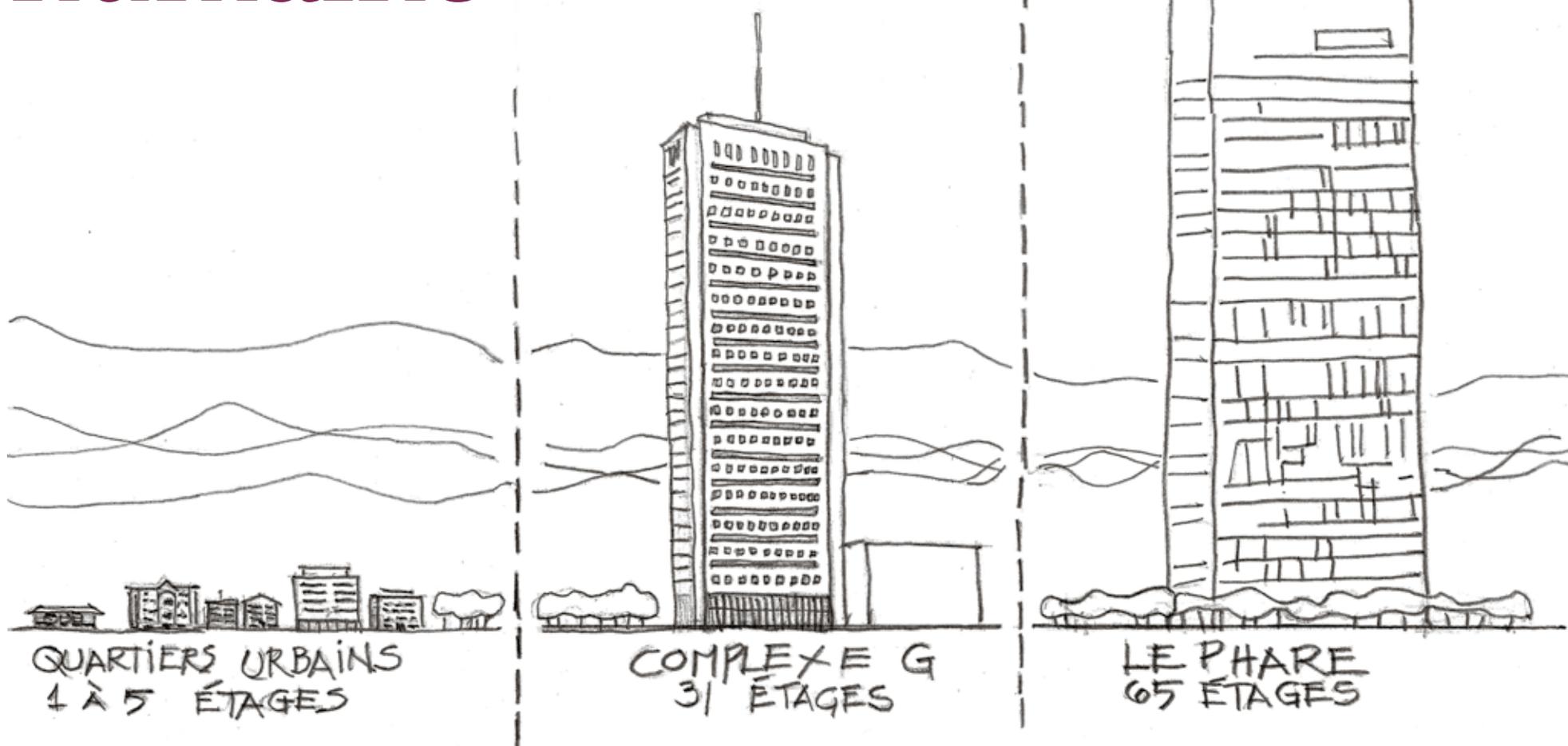


ILLUSTRATION CHARLES-ÉDOUARD BEAULIEU

Dans une lettre adressée au maire Labeaume et au promoteur Michel Dallaire, l'artiste Alain-Martin Richard propose la construction d'un projet qui respecterait le zonage, une forêt verticale pour nourrir le monde. **p.4**

Les citoyens veulent être entendus sur l'avenir de leur ville : couloirs de vent, augmentation du trafic, ombrage et pollution lumineuse; les critiques sur le projet de gratte-ciel de soixante-cinq étages à Sainte-Foy sont multiples. **p.5**

Plusieurs architectes dénoncent le projet du Phare. Ils y voient une architecture déconnectée de son environnement, un projet d'une autre époque, un immeuble qui va à l'encontre du développement durable. **p.5**

Le piano itinérant

Les membres d'Atout-Lire

L'histoire de ce piano débute comme un conte de Noël: «Un piano cherchant refuge pour l'hiver, reçut un accueil chaleureux dans la belle maison d'Atout-Lire, au 266 rue Saint-Vallier Ouest.»

Et oui, en plus de nos activités en alphabétisation, nous aurons jusqu'à l'été prochain le plaisir de rêver, nos doigts fascinés par le clavier de ce piano qui durant tout l'été a fait le bonheur de passants et passantes du quartier Saint-Sauveur. Il partagera avec nous, le temps de quelques chansons, un don très précieux: celui de faire du bien à ceux et celles qui s'en approchent.

Les gens d'Atout-Lire sont très contents d'héberger ce piano. Et comme des notes de musique qui s'associent pour créer une mélodie, voici des paroles inspirées par lui: «Si quelqu'un joue, c'est beau, c'est bon, ça fait du bien, ça nous fait oublier nos soucis... La musique, ça peut aider... Ça donne le goût d'entendre des enfants chanter...

Ça nous rappelle des souvenirs, des bons souvenirs... C'est l'fun, ça nous permet de faire des folies, de danser, de chanter, ça met de la joie.»

Un piano, c'est tout un monde, car avec la musique on voyage. On peut être «Sous les ponts de Paris», ou dans la forêt près des sapins qui s'emmitoufflent de neige avec «Vive le vent!», ou encore, ému.e.s et désirant un avenir meilleur pour tous et toutes, chanter «Quand les hommes vivront d'amour».

Nous souhaitons de belles fêtes à tout le monde, et surtout un refuge accueillant et respectueux à toutes les personnes qui en ont besoin ainsi qu'à tous les pianos voyageurs, ces pianos magiques, afin qu'ils passent un hiver au chaud et qu'ils soient prêts à donner du bonheur, à nouveau, au coin d'une rue, à l'éveil de l'été.

Merci à la Société de développement commercial du quartier Saint-Sauveur qui nous a offert l'occasion d'ouvrir nos portes et nos cœurs à ce piano.



Pendant une pause chez Atout-lire.

PHOTO GILLES BÉRUBÉ

Lettres d'opinion

3^e lien: un pont en avant, deux pas en arrière...

En tant que citoyenne de la ville de Québec sensible à l'environnement, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le virage Zéro déchet de la ville de Lévis. Je tiens à féliciter l'initiative réalisée auprès des édifices municipaux et l'aide de la ville pour accompagner vingt foyers à réduire leurs déchets. Toutefois, les initiatives vertes de la Ville de Lévis et son plan d'action de développement durable 2014-2034 semblent être incohérents avec la volonté du maire de construire un troisième lien. L'impact de ce projet sur l'étalement urbain n'engloutira-t-il pas tous les autres efforts que fait la ville?

En effet, toutes les études montrent que l'ajout d'autoroutes ou leur élargissement ne diminue pas la circulation et occasionne plus de pollution à moyen terme, car le fait de rendre la circulation momentanément plus fluide incite les gens à déménager en banlieue et à

s'acheter une voiture. Le troisième lien, on le sait, c'est plus d'étalement urbain, plus de gens qui utilisent la voiture pour aller travailler, autant de trafic dans dix ans – sinon plus – et quatre à dix milliards de dollars d'argent public investi dans une infrastructure qui va dans le sens contraire du développement durable.

Bien qu'une partie de la population soit prête à changer ses pratiques individuelles pour ralentir la crise écologique, un seul projet polluant peut annuler l'impact de la somme des petits gestes verts individuels.

Un sondage Léger a montré cet été un fort appui pour le projet du troisième lien tandis qu'un autre sondage de la même firme place la protection de l'environnement au deuxième rang en tant qu'enjeu le plus important après les inégalités entre les riches et les pauvres. La population doit se réveiller et voir

l'impossibilité de conjuguer son désir d'engagement envers l'environnement et la mise en œuvre de projets polluants.

Ne pourrait-on pas investir dans le projet d'un réseau structurant, continuer de développer les transports en commun de Lévis, les réseaux cyclables, et évaluer les activités de déploiement du covoiturage et de l'autopartage? Plus encore, peut-on considérer une meilleure gestion des déplacements aux heures de pointes et le développement du télé-travail?

Tous et toutes sont en faveur d'améliorer la fluidité de la circulation entre Lévis et Québec, mais la planète exige que ce soit par un autre projet que celui du troisième lien.

Véronique Careau
Citoyenne de la Ville de Québec

DEVENEZ AMIES DE DROIT DE PAROLE!

Afin de compenser les coupes de financement du journal, supportez *Droit de parole* pour qu'il puisse demeurer au cœur des débats qui touchent les résidents et les résidentes de Québec!

Parce que je ne veux pas que *Droit de parole* ferme ses portes.

Parce que je sais qu'il n'y a pas de démocratie sans presse libre et alternative.

Je _____ deviens ami.e de *Droit de parole* et accompagne cet envoi d'un chèque de 100 \$.

Journal *Droit de parole* – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org



Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edward
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Lorraine Paquet, Lynda Forgues
Design: Martin Charest

Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Michel Legault, Alain-Martin Richard, Henri-Paul Blanchard, Madeleine Bastien
Webmestre:
Nathalie Côté
Illustration:
Charles-Édouard Beaulieu

Photos:
Nathalie Côté, Réal Michaud, Gilles Bérubé
Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Climat

Cris du cœur pour l'urgence d'agir

Par **Richard Legault**

Le 28 novembre, en ce jour de rentrée parlementaire, bourrasques de vent et crachin n'ont pas empêché les citoyens de revendiquer. Ils exhortent le gouvernement caquiste d'établir d'urgence un plan pour lutter contre les dérèglements climatiques. Il faut agir davantage pour réduire notre production de gaz à effets de serre (GES) au Québec. Car le Québec va même rater ses objectifs prévus de 20% de moins de GES en 2020 qu'en 1990. Avec le discours inaugural, on apprendra que le premier ministre Legault a décidé de reporter inopinément cet objectif à 2030.

Cette manifestation, organisée par des groupes comme Transition Capitale nationale, Marche mondiale pour le climat, des groupes de mobilisation citoyenne contre l'exploitation pétrolière et gazière et pour la préservation du climat, se veut un prélude à la Grande marche mondiale pour le climat qui aura lieu à Québec samedi 8 décembre.

D'après les députés de l'Opposition, la CAQ n'a jusqu'à maintenant pas démontré d'intention ferme de rele-

ver les défis environnementaux du Québec. Selon M. Gaudreault, face aux catastrophes appréhendées et reconnues mondialement par les scientifiques, le gouvernement caquiste doit agir promptement pour répondre aux préoccupations citoyennes.

M. Gaudreault a dit avoir déposé un projet de loi anti-déficit climatique qui officialiserait les objectifs de réduction des GES, dans un cadre rigoureux, avec une entité indépendante pour en mesurer les résultats. Ainsi la loi forcerait le gouvernement à prendre en compte les divers impacts de toutes ses décisions sur la lutte aux changements climatiques.

Manon Massé a réitéré que la priorité de Québec Solidaire, c'est la lutte aux changements climatiques et elle demande de faire une ébauche de plan pour atteindre les cibles et ce, avant le début de la COP24, à laquelle le premier ministre ne participera pas. « Si M. Legault veut diminuer ces cibles-là, il n'a pas conscience de ce que ça veut dire comme impact pour la planète, nous a dit Manon Massé. Soyons clairs: ce ne sont pas les cibles qu'il faut diminuer, ce sont les gaz à effet de serre. »

André Bélisle, cofondateur de l'AQLPA (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique), a tenu au micro un discours vigoureux pour

dynamiser le public. L'AQLPA a lancé il y a plusieurs mois une initiative importante pour inciter toutes les municipalités québécoises à souscrire à une déclaration commune les engageant à agir promptement pour préserver le climat. Déjà, quelque 230 municipalités regroupant 70% de la population ont signé cet engagement.

www.lepacte.ca

Il va sans dire que cette mobilisation citoyenne concorde bien avec le lancement du mouvement du 7 novembre dernier pour un Pacte de transition promulgué par Dominique Champagne, metteur en scène, et quelque 400 leaders citoyens, scientifiques et artistes. Jusqu'à présent quelque 250 000 québécois ont signé ce Pacte afin de « passer de la parole aux actes ».

Selon le Secrétaire général des Nations Unies « Nous avons deux ans pour agir sous peine de conséquences désastreuses ». Il en appelle à la société civile et aux dirigeants de tous les pays d'en faire plus pour limiter la hausse à 1,5 degrés C.

La marche « Climate Alarm », aura lieu le 8 décembre prochain. Rendez-vous à Québec, à la Fontaine de Tourny pour 13h30.

Plus de beauté, moins de béton

Par **Nathalie Côté**

Le recueil de textes Québec, ville dépressionniste, paraissait en 2008 dans la foulée des activités du 400^e de Québec. Le brûlot jousif à souhait tirait sur tout : la gentrification de Saint-Roch, la muséification du Vieux-Québec « vidé de ses habitants », les laideurs du boulevard Hamel, la démolition du quartier chinois pour y faire passer des bretelles d'autoroute qui entrent dans un mur (démolies depuis), l'anonymat du campus de l'Université Laval, les fêtes de la Saint-Jean et un festival d'été de moins en moins festif, sinon tout à fait ennuyant, etc., etc. !

La conspiration dépressionniste, collectif d'auteurs, créait un néologisme pour décrire les effets démoralisants du développement urbain des dernières décennies avec son béton, ses centres d'achats, ses fast-foods et autres autoroutes. Tel que l'écrit l'auteure Nancy Huston, citée dans le chapitre « Poétique du boulevard Hamel » : « Comment faisons-nous pour croire que cette hideur ne déteindra pas sur nous ? »

Ayant épuisé les exemplaires, Moul't édition vient de rééditer le bouquin avec, en prime, quatre nouveaux textes, dont un article sur les radio-poubelles, un texte sur l'ère Labaume, tous deux signés par Simon-Pierre Beaudet (*Fuck le monde*, 2016) et une conclusion par l'auteur français Jean-Pierre Garnier qui ajoute son grain de sel en soulignant que l'aménagement « dépressionniste » n'est pas propre à Québec. Cela se produit dans toutes les villes où les pouvoirs public et business « marchent main dans la main », rappelle-t-il. À lire ou à relire donc, ce recueil ultra-critique. Ne dit-on pas : « Qui aime bien châtie bien ? »

Québec, une ville ennuyante ?

Jasmin Miville-Allard rappelle que Gilles Lamontage a réussi, pendant les douze ans de son pouvoir de 1965 à 1977, « la destruction spectaculaire de sa ville. » Il raconte, en même temps, l'histoire du XX^e siècle de la ville de Québec; c'est l'époque de la construction du Complexe G. Après un constat lourd des démolitions des années 1960

et de la construction du réseau autoroutier qui entoure, il rappelle que ces destructions et ces constructions ont brisé Québec de l'intérieur; elles ont fractionné la ville. L'auteur constate que ce développement n'a fait que répondre à un seul impératif: celui du développement économique. « Le maire Lamontage a contribué à faire de Québec la ville la plus laide d'Amérique du Nord et ses successeurs, la plus plate », écrit-il. Une critique va ici à l'encontre du discours dominant.

Jasmin Miville-Allard dénonce l'idéologie du progrès qui règne depuis : « Québec n'a fait au XX^e siècle que pourrir la vie à la spontanéité et à la poésie, et cela a toutes les chances de se poursuivre si on en croit la tendance actuelle ». Il conclut sur ces mots : « Il ne saurait y avoir de véritablement de ville, de vie, sans une valorisation sans borne des gens qui y habitent. »

Le 3^e lien, le Phare et les Terres des Sœurs...

Trois projets, qu'on pourrait assurément qualifier de « dépressionnistes », pendent actuellement comme un bulldozer de Damoclès au-dessus de Québec, pour reprendre l'expression de Jasmin Miville-Allard.

La construction d'un troisième lien entre Québec et Lévis, le bétonnage des Terres des Sœurs de la Charité et la construction du Phare, sont ainsi pertinemment dénoncés sous la plume de Simon-Pierre Beaudet dans son texte

sur l'ère Labaume. Rappelant l'idéologie affairiste du pouvoir municipal actuel, il écrit : « L'urbanisme de promoteur qui cède le développement de la ville à ceux qui veulent faire des

affaires, c'est particulièrement bien illustré, dans la dernière décennie, par la figure de Michel Dallaire. Le Groupe Dallaire se vante d'avoir des projets à la hauteur de 3 milliards de dollars dans la région – Rive-Sud incluse. Parmi ceux-ci, le « Phare », un ensemble d'immeubles de 65 et 45 étages situés près des ponts de Sainte-Foy, un secteur déjà congestionné par le trafic automobile où le zonage ne permet pas plus de 30 étages. Un autre est celui du terrain des Sœurs de la Charité, deux kilomètres carrés de terres agricoles dans le secteur de Beauport, les derniers en milieu urbain, sur lesquelles on veut construire 6 500 habitations. Les deux projets posent d'importants

défis urbains et semblent aller contre le bon sens, mais le Groupe Dallaire peut compter sur l'appui enthousiaste du maire, prêt à changer le zonage et à combattre leurs détracteurs. »

Avec ces articles sur l'actualité ajoutés, ce recueil de textes permet de mettre en perspective les défis actuels auxquels font face les citoyens et des citoyennes de Québec. Et on sait que la collusion actuelle entre le pouvoir municipal et les promoteurs ne date pas d'hier.



Moul't éditions
215 pages



L'artiste Alain-Martin Richard au micro, pendant la consultation de la Ville sur le projet du Phare le 21 novembre.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Une ferme urbaine verticale

Alain-Martin Richard

Monsieur Dallaire, Monsieur Labeaume, Depuis l'apparition du Phare dans l'imaginaire public (18 février 2015), la controverse n'a jamais cessé. Je ne veux pas revenir ici sur l'entorse démocratique, telle que soulignée dans l'article de François Bourque du *Soleil* du 22 octobre, ni sur la qualité intrinsèque du projet actuel. Mais je m'adresse à vous deux aujourd'hui puisque ce projet devient votre projet personnel, le capital d'un côté, le politique, élu démocratiquement de l'autre, mais...

Mais il semble que le malaise autour de ce projet vient non pas tant de sa démesure que de son regard vers le passé. Cet objet insolent, en rupture avec son environnement, entend confirmer que Québec veut «copier les grandes villes». Et pour affirmer cette position, il outrepassa la règle (non écrite, il est vrai) de l'acceptation sociale. Rappelons que suite à de nombreuses consultations, les résidents de Plateau centre de Sainte-Foy avaient modifié le PPU pour accueillir des édifices de 29 étages, nettement insuffisant à vos yeux.

Or le Phare, dans sa mouture actuelle, s'appuie sur une philosophie sans égard à l'empreinte écologique, en opposition à la marée montante des Pactes de transition, ici et partout sur la planète. Ce mouvement initié dans la dernière décennie reconnaît la catastrophe planétaire et est déterminé à nous sauver de l'effondrement ou au moins à amoindrir le choc pour nous et nos enfants. Le Phare projeté va à l'encontre de cette nouvelle utopie qui refuse désormais de dilapider les ressources non renouvelables. L'accueil du premier ministre François Legault réservé à Dominique Champagne le 9 novembre 2018 est d'ailleurs une belle ouverture en ce sens. Pour sauver la planète, il faut que le capital et les politiques regardent du côté des citoyens et non pas pour satisfaire leurs egos en donnant un legs qui n'emporte pas l'adhésion populaire. Il ne s'agit pas ici de contester votre généreux legs, monsieur Dallaire, mais bien d'en détourner la finalité. À titre d'exemple, le soutien financier d'André Desmarais à la Ferme des Quatre-Temps de Jean-Martin Fortier pour une permaculture biologique est un constat que l'économie peut et doit s'orienter vers le mieux-vivre de tous. (Voir *La Presse* plus, 12 août 2016.)

Une tour jardin

Messieurs Dallaire et Labeaume, pourquoi ne pas modifier cette maquette (ramenée à 29 étages) en une tour

d'agriculture verticale? Il me semble que cet immense espace, à la tête des ponts, serait un portail parfait pour signifier au monde entier que Québec est désormais une ville axée sur la sauvegarde de la planète. Prenez quelques instants pour laisser descendre en vous cette image comme symbole de l'anthropocène qui se soigne lui-même. Depuis vingt ans, Dickson Despommier, microbiologiste américain, développe cette idée de fermes urbaines verticales. Ces fermes essaient présentement partout sur la planète dans les grandes cités depuis que le SkyGreen à Singapour est devenu réalité en 2013.

On pourrait transformer la zone à la tête des ponts avec un phare d'un autre ordre. Une tour qui, tel un séquoia gigantesque, s'élance vers le ciel, à l'image de Vincent Callebaut qui propose des projets d'agriculture urbaine à la verticale, dans des édifices qui offrent des terres arables non plus dans l'étalement des champs, mais en étagement. Le projet étant de nourrir les habitants de la ville avec une production locale, à portée de main. Ces jardins urbains permettent d'offrir une agriculture contrôlée et biologique avec un impact de transport à peu près nul.

La création de ces tours serait aussi un grand défi architectural et technologique, porteur d'une motivation puissante pour l'invention d'un monde viable s'éloignant de la catastrophe annoncée. Québec est une ville à dimension humaine avec une grande force d'attraction autant pour les Québécois que pour les visiteurs étrangers. Ce territoire en osmose avec une géographie exceptionnelle porte déjà les atouts d'une écologie intégrée. Un tel projet viendrait magnifier ce contexte dans l'imaginaire populaire.

Dans les dernières décennies, sous l'impulsion du maire L'Allier, Québec a quitté le brutalisme des années 1960

pour recréer un milieu de vie de grande qualité. Politique que vous avez d'ailleurs poursuivie dans plusieurs dossiers, Monsieur Labeaume. La promenade Champlain, la revitalisation de la Saint-Charles avec son parc riverain, l'écoquartier de Pointe-aux-Lièvres avec un édifice en bois massif s'élevant à 40 mètres, reconnu comme la plus haute structure de ce genre au monde, le superbe stade de soccer de l'université Laval, la bâtisse de la CSN... autant de réalisations ancrées dans la réalité nordique de Québec. (Voir les points de vue de Anne Delpech, «Le Phare, pourquoi pas utiliser le bois?» *Le Soleil*, 31 octobre, et d'Alfred Martel, «Le Phare, L'Effarant», 11 novembre.)

Alors ce nouveau complexe Dallaire, métamorphosé par une pensée écologique, pourrait devenir le Phare de l'humain refusant son autodestruction. Les jardins se développent en hauteur, fournissent fruits, légumes, fines herbes, miel, huiles essentielles dans une permaculture à haut rendement. La preuve de rentabilité est présentement faite à Montréal, Newark et ailleurs (Voir *Radio-Canada*, «La semaine verte», 21 avril 2018.)

On imagine cette nouvelle place comme un puissant attracteur où on retrouve un centre d'exploration et de recherche sur l'agriculture urbaine, un espace pour la vie et la lutte contre le réchauffement climatique, etc. La station de tramway déjà prévue permettrait aux citoyens de venir y faire leur marché; pas besoin de voiture, fini l'importation à des milliers de kilomètres. On peut très bien y imaginer une fonction résidentielle aussi.

Pourquoi ne pas faire de ce lieu un espace mythique et sans équivoque qui se singulariserait par une philosophie et une esthétique porteuses d'espoir et d'optimisme pour un avenir lumineux: «Bienvenue dans la cité de demain.»



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- ▶ Assurance Collective
- ▶ Assurance Salaire
- ▶ Assurance Vie
- ▶ R.E.E.R Collectif
- ▶ R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Patricia Claude
AVOCATE

Droit du travail / Accidents du travail

Tél: (418) 522-4031 poste 228
Cell.: (418) 576-6487 • Téléc: (418) 522-4030
pclaude@patriciaclaudeavocate.com

3, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9

Pour qui travaille le maire ?

Par **Nathalie Côté**

Quelques centaines de personnes se sont réunies à Sainte-Foy le 21 novembre, dans une salle comble, pour la dernière consultation de la Ville de Québec sur le projet du Phare.

L'enjeu : l'adoption d'un règlement qui permettra à la Ville de Québec de contourner son propre zonage. La vaste majorité des personnes réunies ont pris la parole pour dénoncer le Phare dont la construction pourrait débuter dès 2019. Les personnes qui ont pris la parole sont indignées que le promoteur ne respecte pas le zonage actuel.

« Pour qui le maire Labeaume travaille ? Est-ce qu'il travaille pour ses citoyens ou pour les promoteurs ? s'est demandé Hélène Anger, en invitant, du même souffle, les gens de Québec à signer la pétition citoyenne sur Change.org : Non aux tours phare-aoniques dans la ville de Québec.

Zonage parcellaire

Un citoyen a d'ailleurs rappelé les propos du maire Labeaume s'adressant au promoteur du Groupe Dallaire : « Vas-y Michel. Fais-moi quelque chose de beau, on va s'arranger avec le règlement ».

La Ville de Québec s'apprête, en effet, à utiliser l'article 74,4 de la Ville pour contourner le PPU (Programme particulier d'urbanisme) adopté en 2012, après de nombreuses consultations. Un PPU qui permet actuellement une hauteur de vingt-neuf étages sur le plateau de Sainte-Foy.

« À quoi bon se doter d'un plan si on y déroge à la première occasion ? » a demandé l'architecte Pierre d'Anjou, rappelant quelques principes d'architecture : « La construction d'éco-quartier, l'architecture durable et la lutte aux îlots de chaleurs. »

Le résident de Sainte-Foy, Richard Legault s'est indigné : « C'est un projet démesuré. Je suis déçu que la Ville fasse du spot zoning (zonage parcellaire), pour un seul promoteur. On devrait réfléchir à la décroissance. Est-ce que c'est l'orgueil humain qui fait qu'on veut construire soixante-cinq étages ? Il y a un malaise énorme. Il va y avoir une in-cohésion sociale avec ce projet-là » a-t-il laissé tomber.

Deux ou trois personnes ont pris la défense du projet du promoteur, sans grand enthousiasme, la majorité se demandant plutôt à qui va profiter ce projet. Un projet qui pourrait nuire à d'autres développements

« plus organiques » tel que l'a souligné Christian Savard de l'organisme Vivre en ville.

Pollution lumineuse

L'astronome Pierre Carignan a souligné que la lumière émise par un tel bâtiment sera perceptible jusqu'à Trois-Rivières. La pollution lumineuse du Phare pourrait ainsi changer à tout jamais le ciel de Québec et avoir un effet par delà le quartier Sainte-Foy. Ce projet pourrait-il rendre imperceptibles les quelques constellations encore visibles dans le ciel des quartiers centraux ?

Problème de circulation

Plusieurs citoyens s'inquiètent des problèmes éventuels de circulation routière, tel que l'avait également soulevé, plus tôt cette semaine, le conseiller municipal de Démocratie Québec, Jean Rousseau qui a demandé, en vain, au gouvernement de la CAQ de suspendre le projet pour analyser les problèmes de circulation automobile qu'il pourrait générer.

L'immeuble serait construit sur le boulevard Laurier, près de l'autoroute Henri-IV, non loin des deux ponts de Québec, un endroit où il y a déjà un problème de

congestion que la construction éventuelle d'un gratte-ciel ne ferait qu'empirer, selon plusieurs résidents et spécialistes. Le chantier pourrait s'étendre sur dix ans.

Les besoins des gens

Cheryl Ann Degenais du Comité logement d'Aide aux locataires a rappelé que 6965 ménages locataires de Sainte-Foy paient plus de 30 % de leur revenus pour se loger et qu'ils ont besoin de logements sociaux. Elle se demande, à l'instar de plusieurs personnes, pour qui seront les logements du Phare.

L'astronome Pierre Carignan a souligné que la lumière émise par un tel bâtiment sera perceptible jusqu'à Trois-Rivières.

Un citoyen a souligné : « Ce projet est déshonest, cela me rappelle la tour Montparnasse à Paris. C'est hors de propos en 2018 ! »

Ces projets d'une autre époque

L'avocat François Marchand rappelle les vents que ce genre de tours génère :

« J'exprime mon profond désaccord avec ce projet. Le seul motif qui le justifie, c'est sa hauteur, plus haute que le plus haut des édifices de Montréal. Promenez-vous près du complexe G, du Louisbourg ! » Ajoutant : « Tous les citoyens sont soumis à la réglementation, sauf le Groupe Dallaire »

Marion Marcoux a lancé au promoteur : « Faites-le votre Phare, mais de grâce laissez aux Terres des Sœurs de la Charité leur fonction agricole pour nourrir les gens de Québec, dont vous voulez tant prendre soin !!! »

Le Groupe Dallaire est à l'origine de deux projets très controversés actuellement à Québec. À la fois le projet de soixante-cinq étages à Sainte-Foy et celui de le

« Fondation Dallaire » qui nécessiterait le dézonage des terres agricoles. Ces deux projets participent de la même philosophie qui va à l'encontre du développement durable; des projets d'une autre époque, qui semblent bénéficier qu'au seul promoteur.



Au micro, une citoyenne de Ste-Foy prenant la parole. À gauche, les bras croisés, le promoteur Michel Dallaire et ses acolytes.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Des architectes critiquent le projet

Par **Madeleine Bastien et Nathalie Côté**

Depuis les premières consultations sur le projet du Phare du groupe Dallaire, au printemps dernier, ainsi que celle de la Ville de Québec à la fin octobre, nombreuses sont les voix qui continuent de dénoncer le projet. Plusieurs critiquent le procédé anti-démocratique de la Ville de Québec dans sa volonté de faire passer ce projet coûte que coûte.

Lors de la consultation du 29 octobre, des citoyens ont aussi demandé que monsieur Labeaume, en tant que maire, soit présent lors des futures rencontres organisées par la Ville, mais le maire n'a assisté à aucun de ces rencontres...

Récemment, l'administration de la Ville

a annoncé que le projet du Phare pourra être construit en recourant à l'article 74,4 de la charte de la Ville de Québec. Cet article permettra à la Ville de contourner le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sainte-Foy adopté en 2012. Un PPU qui limitait à vingt-neuf étages les immeubles sur le plateau de Sainte-Foy.

Le groupe Dallaire prévoit construire quatre immeubles dont le Phare de soixante-cinq étages, en dépit de la limite du zonage.

Cette tour transformerait à jamais le paysage et la vie des gens qui habitent autour ainsi que celle de tous les Québécois. On n'est pas à New York, ni à Chicago...

Un projet à l'encontre du développement durable

L'administration Labeaume met tout en

œuvre pour imposer un immeuble qui va pourtant à l'encontre du développement durable et du respect de ses électeurs et de ses électrices.

Au moment où on parle de plus en plus d'environnement, ce projet apparaît d'une autre époque. Comme le rappelle l'architecte Martin Dubois dans un texte, *La folie des hauteurs*, paru en 2015 dans la revue Contact, ce projet va à l'encontre du développement durable : « Il a d'abord été démontré par plusieurs experts que l'édifice en hauteur créera des nuisances non négligeables sur son milieu immédiat en raison des turbulences de vent et des importants ombrages occasionnés. »

L'architecte Pierre Thibault commentait aussi le projet en 2015, en ces termes dans le texte « Le projet Phare, rien d'ex-

ceptionnel selon l'architecte Pierre Thibault » paru dans *Le Soleil* : « C'est deux fois le complexe G [31 étages] ». (...) Je ne crois pas que c'est le meilleur projet qu'on puisse avoir. Cela a un effet de déséquilibre incroyable. C'est une tour d'une grandeur démesurée. »

Le 12 novembre dernier, l'architecte Alfred Martel écrivait dans *Le Soleil* que « le seul élément intéressant de ce projet sera de voir la ville à partir du dernier étage. Pourtant un projet très dense avec une architecture personnalisée et d'une hauteur humaine conçue avec des critères dignes d'une ville nordique pourrait très bien satisfaire non seulement les promoteurs quant à la rentabilité, mais aussi les résidents du secteur ainsi que les utilisateurs quand à l'intégration au milieu. »

Plaidoyer pour la survie de nos ormes

Par **Henri-Paul Blanchard, agronome**

La Ville de Québec abandonne à son triste sort son arbre-emblème, l'orme d'Amérique. Le sujet auquel nous nous adressons ici est important et mérite l'attention de tous. Il s'agit de la menace de disparition d'une espèce végétale quasi institutionnalisée mais certainement patrimoniale à Québec, l'orme d'Amérique.

Jadis nobles, majestueux, pittoresques, rustiques, etc, nos ormes sont devenus une horreur à éliminer de notre paysage. Si beaux hier, ils sont devenus des pestiférés. Des spécialistes ont même déjà écrit qu'il était l'arbre idéal pour les villes. Ils écrivaient alors que les ormes «font le paysage». Comment en sommes-nous arrivés à une telle aberration? Qu'ont fait les ormes pour être si honnis aujourd'hui et qu'avons-nous fait ou omis de faire à leur égard? Abordons et questionnons le pourquoi sous l'angle de notre responsabilité publique, donc collective.

La réponse est simple et navrante à la fois: nos ormes sont malades, de plus en plus malades semble-t-il. Bien que la cause de cette maladie ne soit pas humaine, leur guérison l'est. À Québec, peut-être plus qu'ailleurs, on les a pour ainsi dire abandonnés à des insectes et champignons prédateurs. La maladie hollandaise de l'orme (MHO), puisqu'il faut l'appeler par son nom, est apparue en Amérique, venant d'Europe, durant les années 1930 et peu de temps après s'est répandue au Québec et à Québec (milieu des années 1940). Le sujet de l'orme malade n'est donc pas nouveau. Il revient périodiquement dans l'actualité, chaque fois avec une sévérité accrue. Nos autorités publiques refusent de reconnaître cette réalité gênante, cet échec de leurs trop timides et inefficaces actions antérieures et même actuelles. Attend-on que cette maladie atteigne un stade endémique, prélude à la disparition totale des ormes?

À Québec on se gargarise de la soi-disant efficacité d'un programme strictement d'abattage des ormes, datant du début des années 1980 et encore considéré comme LA seule solution, dixit le communiqué de la Ville du 26 juillet dernier. Les citoyens

ne sont d'ailleurs pas adéquatement informés et encore moins éclairés sur l'état et les perspectives d'évolution en regard de ce fléau appréhendé. Et ce ne sont pas les déclarations médiatiques fumeuses qui répondront à leurs inquiétudes.

Quelle est la situation actuelle?

Nous sommes en 2018. Les citoyens sont en droit de connaître la situation actuelle la plus complète possible, notamment en ce qui concerne la santé des ormes répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville de Québec et sur les méfaits causés par la MHO. Pour s'en faire une idée précise et pour amorcer une réflexion qui s'impose en vue d'une action concertée, les données factuelles suivantes doivent être divulguées:

- Nombre total d'ormes d'Amérique (territoire de la Ville de Québec).
- Nombre d'ormes infectés par la MHO.
- Nombre d'ormes morts et abattus.
- Nombre d'ormes traités (et de quelle façon).
- Un inventaire des actions de prévention et de traitement entreprises par la Ville.
- Les montants consacrés annuellement par la Ville à l'entretien des ormes et à l'application de son programme d'abattage.
- Si ces données étaient colligées et présentées pour couvrir un certain nombre d'années, avec leur répartition entre les terrains publics et les terrains privés, cela permettrait de connaître le taux et les lieux de prolifération de la MHO et de dégager un portrait stratégique, indispensable à l'élaboration d'une véritable politique et d'un programme pour y faire face efficacement.

Tous les ormes ne sont pas égaux

Mais, dénonçons également ici un illogisme qui persiste au niveau de l'approche des autorités municipales. À Québec, tous les ormes ne sont pas égaux... même devant la mort. En effet, les ormes malades dits «publics» sont abattus et nettoyés du paysage aux frais de la Ville, alors que ceux qui sont situés sur des terrains privés doivent obligatoirement être éliminés par les propriétaires fonciers et à leurs frais.

La plupart des ormes sont apparus naturellement dans le paysage urbain (comme rural) et ont donc grandi un peu partout au grand plaisir des citoyens et des citoyennes.

Quelqu'un a décidé un jour de les affubler d'un statut public ou privé, probablement dans le cadre de l'élaboration d'une politique municipale visant davantage à minimiser les coûts budgétaires qu'à solutionner ce grave problème de maladie végétale. En les obligeant à défrayer directement les coûts associés aux ormes malades sur leurs terrains résidentiels, les citoyens sont en quelque sorte accusés d'être les responsables de la MHO et de sa propagation. Cela est insensé et inadmissible!

Soyons un peu plus précis. Les informations paraissant sur le site Internet de la Ville de Québec se limitent à décrire sommairement la MHO, à présenter des généralités sur le «programme de lutte», c'est-à-dire l'abattage, ainsi que les deux règlements concernant les obligations des citoyens, les procédures administratives pour obtenir les subventions et les amendes prévues. On y spécifie que «le coût réel admissible à une subvention ne peut dépasser 700\$ par arbre abattu» et que «la subvention est égale à 50% du total des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 350\$ par arbre abattu». Précaution ultime, on y ajoute que si les fonds budgétaires alloués sont épuisés, il n'y aura tout simplement pas de subventions...

Les citoyens bénéficient (sic) donc d'une subvention maximale de 350\$ par orme abattu et éliminé, alors qu'il en coûte au moins quatre ou cinq fois ce montant pour une telle opération. C'est une véritable incitation à leur abattage clandestin avant, et de peur qu'ils soient officiellement identifiés comme malades... Pendant ce temps, et souvent à quelques mètres de distance, la Ville abat ses ormes publics, mais cette fois aux frais de l'ensemble des contribuables. Il faut reconnaître aujourd'hui que ce programme d'abattage mal conçu et mal appliqué est un échec total.

Cette pratique de deux poids deux mesures est sans fondement et totalement inéquitable. Les insectes et les champignons qui causent et propagent la MHO s'attaquent indifféremment aux ormes privés et publics, qui poussent la plupart du temps à proximité les uns des autres. Bien malin qui peut dire lequel contamine l'autre... Le citoyen lésé pourrait-il accuser la Ville de la transmission de la maladie par ses ormes

«publics» et vice versa pour les ormes «privés»? Et pourtant la Ville continue d'appliquer une telle distinction entre ormes publics et ormes privés dans le traitement (sic) et l'éradication de la MHO.

Que se fait-il ailleurs?

Il faut rappeler que plusieurs provinces et villes canadiennes se sont données des moyens semble-t-il plus efficaces pour lutter contre ce fléau de la MHO, avec de budgets, des programmes, des organismes de concertation et des actions citoyennes appropriées. Ainsi, des villes comme Calgary, Winnipeg, Charlottetown et Fredericton prennent à leur charge tous les frais de protection, de traitement et d'abattage (le cas échéant) des ormes sur leurs territoires. La Ville de Winnipeg administre un programme de gestion de la MHO qui comprend, entre autres, l'élimination des ormes morts ou malades situés tant sur les propriétés publiques que privées. Ces ormes sont aussi enlevés gratuitement par les villes de Fredericton, Charlottetown et autres. Pendant ce temps la ville de Québec veut surtout économiser et culpabilise ses citoyens qui ont l'infortune d'en avoir sur leurs terrains résidentiels.

La survie de nos ormes est une responsabilité publique. Ils ont pour ainsi dire droit de cité à Québec et un droit à la protection. Ils ont besoin d'un bien meilleur soutien de la Ville et d'une compréhension éclairée de la part de ses dirigeants. N'attendons pas la disparition totale de ce témoin de notre patrimoine naturel pour agir correctement.

Nous demandons:

– Que la Ville de Québec crée et mandate immédiatement une équipe de travail sur la maladie hollandaise de l'orme pour présenter un état complet de la situation actuelle et pour formuler les recommandations appropriées.

– Que le document de travail qui en résulterait soit mis à la disposition de la population et soit suivi de consultations publiques, afin d'en dégager les modalités et les priorités d'action.

Notre orme d'Amérique a grand besoin de toute notre attention et de tous les soins dus à une espèce végétale menacée de disparition, Nous sommes tous concernés.

Se chercher dans la peinture

Par **Nathalie Côté**

La rétrospective de l'œuvre de Marcel Barbeau (1925-2016) au Musée national des beaux-arts du Québec nous fait entrer au cœur de l'œuvre du signataire de Refus global. La production de Marcel Barbeau, un des seize signataires du manifeste de 1948, traverse sept décennies, des années 1940 jusqu'aux années 2000.

Rassemblant une centaine d'œuvres, l'exposition révèle une œuvre riche en expérimentations picturales. Des petites gouaches des années 1940 jusqu'aux tableaux plus récents, en passant par quelques sculptures monumentales qu'on découvre avec bonheur, l'œuvre de Barbeau passe par divers chemins, alternant entre abstraction lyrique, art optique et abstraction géométrique, faisant des allers-retours entre une peinture gestuelle et spontanée et l'application rigoureuse de la couleur et la création des formes découpées qui l'ont fait connai-

tre. L'exposition témoigne d'ailleurs de ce parcours atypique.

On y découvre de grands tableaux réalisés en direct devant le public, avec musiciens et danseurs, dans l'esprit des premiers happenings des années 1970. Les tableaux de cette période sont riches en expérimentations. Et on y découvre un Marcel Barbeau connecté sur la contre-culture. Ce sont peut-être ces années-là qui apparaissent les plus intéressantes par la recherche du geste spontané, dans une peinture libérée des idées préconçues. Si la peinture en direct deviendra par la suite très répandue et perdra de son originalité, elle avait encore dans les années 1960 et 1970, un réel caractère expérimental. Elle sortait l'artiste de la solitude de l'atelier. C'est là que Marcel Barbeau apparaît le plus en fusion avec son époque. Ce travail a d'ailleurs été reconnu en 2013, alors qu'il participera à l'exposition parisienne Nouvelles vagues au Palais de Tokyo.

Le musée présente un film de l'époque où on le voit lors d'une de ses performances picturales. On découvre un artiste plus sympathique que le portrait qu'en traçait sa fille, Manon Barbeau, en 1998, dans le film Les enfants de Refus global. On y voyait alors l'homme amer et insensible au sort de ses enfants. L'exposition du MNBAQ permet d'apprécier son œuvre, malgré tout. Elle donne le goût de relire le manifeste de 1948 et de revoir le film Les enfants de Refus global (on peut le visionner gratuitement sur le site de l'ONF).

Une exposition à voir parce qu'elle nous fait découvrir des aspects méconnus de la recherche picturale de Marcel Barbeau et nous replonge dans la période la plus fascinante de l'histoire de l'art québécois.

Marcel Barbeau. En mouvement. Jusqu'au 6 janvier 2019. MNBAQ, 179. Grande Allée Ouest. Demitarif, les mercredis de 17h à 21h. Gratuit le premier dimanche de chaque mois.



Marcel Barbeau au Séminaire international d'art optique de l'université Fairleigh-Dickinson, Madison, NJ, été 1965. PHOTO HELLA HAMMID

Le bilan du militant

Par Francine Bordeleau

Indissociable du FRAPRU, dont il a été le porte-parole pendant près de quarante ans, François Saillant raconte douze des batailles les plus épiques livrées au Québec sur le front du logement.

François Saillant a pris sa retraite du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) en 2016. Mais ce véritable emblème de la lutte pour le logement social au Québec n'allait pas disparaître de la scène publique pour autant. À preuve : ce livre où sont relatés « douze épisodes d'un combat qui n'arrête jamais ».

Le premier de ces épisodes, largement méconnu me semble-t-il, est celui des « vétérans squatteurs », et se situe dès après la Seconde Guerre mondiale. Une grave pénurie de logements sévit à Montréal depuis plusieurs années déjà : ainsi, en 1939, on estimait que 35 000 nouvelles unités étaient néces-

saies, un chiffre qui s'élevait à 50 000 quatre ans plus tard. Née en 1946 à l'initiative du Parti ouvrier progressiste (POP), la Ligue des vétérans sans logis a alors lancé un mouvement d'occupation qui fit grand bruit.

Le livre de Saillant est très « montréalais », d'ailleurs. On fait néanmoins un détour par Gatineau (1983), Château-guay (1991-1996) et Val-David (2002-2003), sans oublier Québec.

Dans la capitale, c'est d'abord le fameux « Saint-Gabriel de force » (1976-1979) qui cristallise les luttes pour le logement. La mobilisation des résidents de cette petite rue du quartier Saint-Jean-Baptiste, à l'époque des grands projets autoroutiers et de l'érection de la colline parlementaire, fait maintenant école. L'occupation du 920, de la Chevrotière en 2002 était elle aussi un événement incontournable. Menée par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, l'action vise à empêcher un projet de condos et, ultimement, mènera à la création de la coop L'Escalier.

Vision d'avenir

Ce recueil d'histoires urbaines et sociales est écrit dans un style alerte et vivant qui reflète la fougue et la sincérité de son auteur, ce qui ne gâche rien. Saillant nous convie aussi à une plongée dans l'Histoire récente, dans l'Histoire récente qui s'écrit au jour le jour par des gens ordinaires.

Et pour celui qui sera encore longtemps identifié au FRAPRU, les enjeux liés à l'habitation restent nombreux. Certes, le cheval de bataille de François Saillant, c'est le logement social envers et contre tout. Mais l'homme attire également l'attention sur la location à des fins touristiques, phénomène qui s'intensifie grâce aux plateformes numériques, et la menace éternelle que constitue la spéculation immobilière. Le « toujours plus haut, plus gros, plus cher », est une épée de Damoclès constante sur la tête des locataires. Quelqu'un toujours voudra ériger un Phare.



François Saillant à la librairie Saint-Jean Baptiste lors du lancement du livre *Lutter pour un toit, Douze batailles pour le logement au Québec*. PHOTO RÉAL MICHAUD

biblioterre

Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Un enjeu du siècle Autonomie

Créer une conscience populaire, tel est le but de ce livre précurseur qui nous offre un outil de planification pour mesurer le poids réel sur la Terre de l'activité humaine. Les auteurs ont donné à ce poids le nom d'« empreinte écologique », un concept qui, depuis la première publication de ce livre en 1996, est devenu mondialement connu. Cet outil permet de relever l'enjeu le plus important de notre époque : trouver le moyen de faire vivre tous les êtres humains adéquatement et équitablement, quel que soit le lieu sur Terre où ils vivent.

Des notions bien définies, des méthodes de calcul clairement expliquées, une foule d'applications pratiques, voilà ce que chacun trouvera dans la nouvelle édition revue et augmentée de cet ouvrage pour éclairer ses choix et apprendre à bien vivre tout en réduisant sa propre empreinte.

Qu'on le veuille ou non, la question du dépassement des ressources sera l'enjeu prédominant du XXI^e siècle. [...] L'empreinte écologique peut aider à dégager un consensus sur ce qu'il faut faire pour maintenir le bien-être humain. L'empreinte n'est pas un article de foi. Au contraire. C'est une démarche scientifique qui vise à connaître la capacité régénératrice de la planète et l'usage que nous en faisons. C'est un outil de gestion essentiel pour préserver notre bien le plus fondamental : notre capital écologique.

— extrait de la postface



WILLIAM REES ET MATHIS WACKERNAGEL
Notre empreinte écologique
Éditions Écosociété
264 pages

Réflexion sur la justice

Cet essai est né d'une expérience vécue. Il ne prend pas pour autant la forme d'un témoignage. Il ne s'agit pas non plus de rouvrir, par les voies détournées de l'écriture, deux procès que des règlements hors cour auraient laissé inachevés. Si l'affaire Noir Canada mérite d'être soumise à l'analyse, c'est en tant qu'elle est symptomatique de la violence sociale qui s'exerce par le dispositif judiciaire et qu'elle nous donne à voir, sous une forme paradigmatique, le rôle stratégique joué par le droit dans la cartographie contemporaine des rapports de pouvoir et de domination. Elle fonde ici la genèse d'une réflexion sur les perversions et les torsions d'un droit organisant la suspension de la justice au service des fins les moins irréprochables, d'un droit de la sortie du droit, d'un droit du plus fort.

Dans cet ouvrage, Anne-Marie Voisard nous plonge dans une ambitieuse déconstruction du droit, de ses procédures et de ses appareils. Elle rappelle que si la violence et le pouvoir sont des choses qui se révèlent dans l'expérience, dans le vécu, elles n'échappent pas à l'analyse critique rigoureuse. Ce livre est tout à la fois une synthèse, un récit et un puissant essai sur la pratique contemporaine du droit.



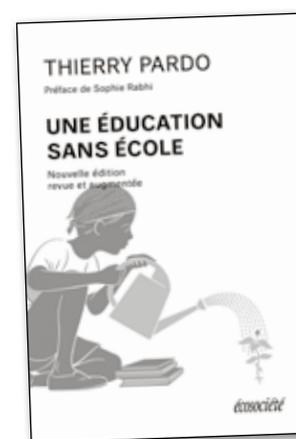
ANNE-MARIE VOISARD
Le droit du plus fort, Nos dommages, leurs intérêts
Éditions Écosociété
344 pages

Faire l'école buissonnière

Aujourd'hui, les mots « éducation » et « école » sont devenus quasiment synonymes. Pourtant, l'école ne représente qu'une infime partie de l'histoire de l'éducation. Comment cet amalgame a-t-il pu se produire? Pourquoi en sommes-nous arrivés à croire que l'éducation de nos enfants devait relever de la responsabilité de l'État? Quelles logiques sont à l'œuvre derrière cette vaste entreprise de normalisation des masses?

Une éducation sans école, qui se présente comme une longue lettre à Ivan Illich, porte un regard critique sur l'institutionnalisation de l'éducation. À la lumière des grandes théories de la pédagogie (Sébastien Faure, Célestin Freinet, Edgar Morin, David Sobel...), Thierry Pardo soutient que les parents sont souvent les mieux placés pour éduquer leurs enfants et il examine diverses alternatives éducatives : la transmission du savoir dans les sociétés traditionnelles et autochtones, l'« éducation à domicile » (unschooling) et celle prodiguée par le biais du voyage. Cet ouvrage au souffle poétique et libertaire est traversé par la métaphore du pirate, alliance de l'imagination et de la révolte, de l'utopie et de l'aventure. Sa proposition, inscrite dans le champ de l'éducation relative à l'environnement, s'appuie notamment sur le contact avec la nature et l'insertion dans un réseau social fécond.

Dans cette nouvelle édition revue et augmentée, Thierry Pardo livre un témoignage beaucoup plus personnel de ses 10 années de pratique d'« éducation pirate » avec ses deux enfants et revient sur l'évolution des législations sur l'éducation en dehors des murs de l'école, tant en France qu'au Québec.



THIERRY PARDO
Une éducation sans école, Nouvelle édition revue et augmentée
Éditions Écosociété
232 pages

Doc en vacances

Par Michael Lachance

Non, Doc n'est pas réapparu sur le pas des marches du Café Éluard. Les nouvelles ne sont guères réjouissantes pour notre vieux camarade névrotique. Depuis ses récentes mésaventures amoureuses, la reprise du collier

à l'Hôpital du Saint-Nicolas ajouté à quelques frasques, il a carrément disparu de la carte.

Pour seul mot la semaine dernière: «Je reviendrai, je reviendrai. Dr.»

Hélas, le temps des Fêtes est dur pour toutes et tous. J'envisageais l'avent à défaire les partys de bureau, à cambrioler à

nouveau la Caisse de dépôt, niet. Sans Doc, les coups montés n'ont pas d'odeur.

J'ose à peine imaginer les aventures de ce fou au retour des Fêtes. D'ici là, je vais siffler mes serrés chez Éluard, regarder les nuages qui passent, là-bas, au loin, les merveilleux nuages.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

La défense des droits, j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?
fsgppq.org/don

La Caisse d'économie solidaire Desjardins supporte le Fonds de solidarité des groupes populaires, et vous?

Donnez généreusement à la fondation la plus populaire de Québec! Faites un don en ligne sur le site du Fonds de solidarité des groupes populaires ou contactez Droit de parole au 418-648-8043 et contribuer à la campagne de dons 2018.

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**

★★★★★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et houteille! **La place dans le quartier**

Le Bar à Limoilou depuis ...1985

Le Bal du Léopard
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Visitez notre site Web
droitdeparole.org
Suivez-nous sur
Facebook et Twitter

Un enjeu vous préoccupe?
Vous désirez écrire? Alors rédigez
un texte et faites-le paraître dans
la prochaine édition du journal.

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
**Comité logement d'aide aux
locataires de Ste-Foy**
2920, rue Boivin

Droit de parole

Soutenez votre journal: devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100\$

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30\$

Abonnement institutionnel

40\$

Abonnement de soutien

50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10\$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5\$

Adhésion de groupes et organismes

25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:

Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

